

Les statuts de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Les principales compétences en quelques mots...

Eau et assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la communauté de communes

Enfance, jeunesse et famille

L'intercommunalité met en œuvre des politiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Investir dans les équipements, optimiser les modes d'accueil et les structures d'animation du territoire, veiller à leur cohérence géographique, accompagner et promouvoir l'engagement des jeunes via des structures et des partenariats adaptés, veiller à la professionnalisation des agents, sont autant d'objectifs de cette politique éducative locale, véritable levier de cohésion sociale et de développement territorial.

La communauté de communes accompagne les familles dans leur recherche de mode d'accueil (collectif ou individuel) des 0-3 ans. Elle gère également plusieurs crèches.

La communauté de communes accompagne les enfants dans leur découverte du monde et leurs premiers pas vers l'autonomisation avec ses accueils de loisirs (3-12 ans), ses accueils ados, ou bien encore son service info jeunes.

L'intercommunalité est également présente hors des vacances scolaires. En partenariat avec l'éducation nationale, elle coordonne les parcours éducatifs à destination des 6-12 ans. Des propositions de découverte de l'environnement proche des enfants sur plusieurs thématiques (culture, sport, santé, citoyenneté), afin de participer au développement des enfants et leur permettre de devenir de futurs citoyens éclairés.

Enfin la parentalité est aussi cœur des attentions de la communauté de communes. Elle gère des lieux pour favoriser la rencontre et l'échange. Elle organise des événements pour s'informer, débattre, partager ses doutes, ses interrogations et ses joies !

[En savoir +](#)

Cohésion sociale et prévention santé

Culture

Pour la communauté de communes l'accès à la culture favorise le lien social à tous les âges. Signataire de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC), elle s'engage à réduire les inégalités sociales et territoriales en facilitant l'accès à la culture pour tous. Cette convention favorise l'émergence de parcours artistiques et culturels à l'école, dans le cadre périscolaire ou de loisirs.

Au quotidien, elle est pleinement impliquée dans l'accès à la culture. Elle gère 4 médiathèques intercommunales et coordonne le réseau de lecture publique du territoire (réseau Pass'thèque) et ses 15 médiathèques. L'intercommunalité gère aussi une école de musique tout en coordonnant le réseau d'enseignement musical du territoire. Elle est également à la baguette de musées qui sont aussi des lieux de programmation culturelle. La culture s'étendant largement, elle infuse et diffuse la culture du jeu avec ses ludothèques.

[En savoir +](#)

Sport

Qu'il soit découverte, plaisir, santé, loisirs ou compétition, le sport est présent dans la vie de bon nombre d'habitants du territoire. La communauté de communes est impliquée dans la gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : le domaine nordique des Coulmes, la base d'aviron (La Sône), et le centre aquatique (Chatte). Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté intervient dans l'apprentissage et la découverte de pratiques sportives auprès des enfants et des adultes. Notamment pour les sports nordiques et la natation.

En savoir +

Habitat

Urbanisme

Transition énergétique et climatique